

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	26 (1946)
<b>Heft:</b>	5
<b>Register:</b>	Agenda fiduciaire : tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en juillet et août 1946

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# AGENDA FIDUCIAIRE

**Tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en juillet et août 1946**

DATES	DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS MENSUELLES	SERVICE COMPÉTENT
Du 1er au 10 .. . . . .	<b>Pour les loueurs de bureaux meublés :</b> déclaration et versement.	Perception
	<b>Pour les banquiers et courtiers :</b> déclaration des coupons et valeurs mobilières étrangères.	Bureau de l'enregistrement
	<b>Pour les banquiers et sociétés anonymes :</b> envoi des relevés pour les coupons payés au cours du mois précédent.	Direction des contributions directes
	Déclarations par les agents de change et les banquiers et toutes personnes ou sociétés recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières, des <b>ouvertures et fermetures de comptes effectués durant le mois précédent.</b>	Direction des contributions directes
Du 1er au 15 .. . . . .	<b>Rémunérations reçues de l'étranger :</b> versement de l'impôt. <b>Revenus non commerciaux</b> servis à des personnes domiciliées à l'étranger : versement de l'impôt. <b>Salaires, pensions et rentes viagères :</b> versement des retenues.	Perception
Du 10 au 15 et du 25 au 30.. ..	Pour les banquiers, escompteurs, agents de change : <b>impôt sur les opérations de bourse.</b>	Bureau de l'enregistrement
Du 1er au 20 .. . . . .	<b>Droits de timbre sur quittances :</b> versement sur état.	Bureau de l'enregistrement
Du 1er au 25 .. . . . .	<b>Taxes :</b> unique à la production sur le chiffre d'affaires; sur les transactions; locale; sur les charbons; unique spéciale.	Contributions indirectes (Service du chiffre d'affaires)
Du 1er au 31 .. . . . .	<b>Contributions directes</b> mises en recouvrement les mois précédents : paiement de la mensualité exigible.	Perception
	<b>Assurances sociales et contribution spéciale :</b> déclaration et paiement pour toutes les entreprises.	Service régional des assurances sociales
Du 1er au 10 juillet .. . . . .	<b>Allocations familiales :</b> déclaration.	Caisse de compensation pour les allocations familiales
	<b>Paiement par les afficheurs</b> des droits dus au Trésor pour le trimestre précédent.	Direction des contributions directes
Du 1er au 20 juillet .. . . . .	Déclaration pour la liquidation des <b>taxes dues par les sociétés.</b>	Bureau de l'enregistrement
Du 1er au 10 août .. . . . .	<b>Assurances sociales et contribution spéciale</b> pour les entreprises occupant plus de 10 assurés : déclaration et paiement.	Service régional des assurances sociales

Communiqué par la Société fiduciaire juridique et fiscale, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9<sup>e</sup>



SPÉCIALITÉ DE

CHEVALIÈRES

OR 18 CARATS

PRIX SANS CONCURRENCE

GENÈVE

— 58, RUE DU RHÔNE

## Petites Annonces classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppe affranchie à 3 fr. fr. pour la France et à 10 fr. fr. pour la Suisse, à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Nous cherchons usine en ébénisterie pouvant livrer cabinets de pendules et pendulettes, articles bon courant, par grandes séries. S'adresser à « l'Azura » s. à r. l., Fabrique de pendulettes, Moutier (Suisse) (29).

Société transports internationaux recherche correspondant actif en Suisse avec ramifications

tions dans les principales villes pour développement trafic franco-suisse et vice versa (30).

Ingénieur désire s'entendre avec maison suisse pour cession de licence de brevet pour fours à chaux et ciment fonctionnant à la tourbe brute (31).

Sous-directeur de banque nationalité suisse, depuis 28 ans en France, très au courant questions financières, fiscales, comptables, parlant anglais et portugais, cherche situation banque ou affaire commerciale en France. Excellentnes références (32).